

CHAM'INFO

www.ch-montargis.fr

Journal n° 33

mars 2009

édito

Le CHAM et la réforme hospitalière en cours : qu'est-ce qui change ?

Le parlement poursuit actuellement l'examen du projet de Loi "Hôpital, Patient, Santé et Territoire". Le texte définitif devra être promulgué au plus tard au mois d'avril. Il a pour ambition la rénovation du fonctionnement des établissements de santé.

1^{re} observation : Les principes posés par l'ordonnance de 2005 en matière de gouvernance sont confirmés. Les prérogatives reconnues aux responsables de pôle sont renforcées. Ils sont appelés à exercer une responsabilité pleine et entière sur l'organisation interne de leurs unités. Ils disposeront obligatoirement d'une délégation de gestion.

Notre établissement devra sur ce point et en temps utile en tirer toutes les conséquences, notamment en matière de gestion du personnel. Le processus est déjà engagé. Il sera résolument poursuivi.

2^e observation : Dans le cadre des missions qui leur seront assignées par les Directeurs des Agences Régionales de Santé, les gestionnaires verront leur autonomie renforcée. Dans les faits, les fortes contraintes générées par la tarification à l'activité, les limites imposées aux établissements par la planification hospitalière (qui est déjà du ressort de l'État) et surtout les pratiques de gestion actuellement en vigueur au CHAM (les décisions sont prises depuis 4 ans au sein d'un Directoire qui regroupe l'équipe de direction et les responsables médicaux) font que sur ce point l'impact de la nouvelle Loi sur le fonctionnement de notre établissement devrait également être limité.

3^e observation : Les établissements de santé seront fortement incités à coopérer avec le secteur privé et à se regrouper au sein de

Communautés Hospitalières de Territoire. Sur ce point, et en sa qualité d'Hôpital de référence de l'Est du département, notre Établissement revendique d'ores et déjà la responsabilité du pilotage d'une des futures CHT. Ses responsables administratifs et médicaux l'ont fait savoir au Directeur de l'ARH. L'élaboration du projet d'Établissement 2010 – 2015 sera par ailleurs l'occasion d'affirmer clairement cette ambition. Quant à la coopération avec le secteur privé, le CHAM a déjà prouvé sa capacité à innover : il poursuivra dans ce domaine la politique impulsée depuis plusieurs années et qui s'est plus récemment exprimée au travers de la création du Groupement de Coopération Sanitaires "Pôle Sanitaire du Montargois", structure d'accueil des médecins libéraux souhaitant intervenir à l'Hôpital et collaborer avec leurs confrères praticiens hospitaliers.

4^e observation : Les établissements de santé devront s'organiser pour répondre aux objectifs de qualité et de sécurité imposés par le législateur. Il devront passer d'une logique de moyen à une logique de résultat et de gestion de projet. S'agissant de notre établissement, la démarche de qualité et de sécurité des soins entreprise dans ce dernier au cours de la dernière décennie sera donc poursuivie, approfondie et enrichie. La qualité du travail effectué par l'ensemble des professionnels qui font vivre quotidiennement le CHAM a d'ores et déjà été reconnue par les experts visiteurs de la Haute Autorité de Santé à l'issue de leur mission (celle-ci s'est achevée le 2 mars 2009).

Au final, la Loi HPST est assurément porteuse de transformations importantes du paysage hospitalier. Au CHAM, elle devrait par contre se borner à conforter les démarches engagées depuis une dizaine d'années, celles-là même qui ont fait de notre établissement un Hôpital avec lequel il faut "compter".

André POULCALLEC, Directeur

sommaire

EDITO p1

- Le CHAM et la réforme hospitalière en cours : qu'est-ce qui change ?

CHAM'INFORME p2 & 3

- Le réseau LOIRESDIAB fête son 5^e anniversaire
- Le CHAM et le Plan Hôpital 2012
- La démarche RABC ou la maîtrise des risques en Blanchisserie
- Une nouvelle Directrice sur le secteur Personnes Agées

CELA SE PASSE AU CHAM p4

- Une fusion réussie : vers un Service Aux Patients unifié

PROCHE DE VOUS p5

- La psychiatrie générale au CHAM

CHAM'ETIER p6

- Responsable des services techniques : le management des savoirs-faire avant tout !!!

CHAM'INTÉRESSE p7

- Logo du CHAM
- La V2, c'est fini !
- Les clowns se sont invités au CHAM...

MEMENTO p8

- Mouvements du personnel
- Retraités de 2008
- Médailleurs de 2008
- Carnet
- Chartre rédactionnelle

comité de rédaction :

Directeur de la Publication :

A. POULCALLEC

Rédactrice en Chef : V. DELANDE

Rédactrice Adjointe : E. BREME

Secrétaire de Rédaction : V. DELANDE

Membres : N. BLOCH - V. BOUDAUD-

MATJASEC - N. BREMONT - P. MANGA

M. MANNEVY - F. MORENO - H. PELLÉ.

Illustrations : CHAM & Imp. Centrale.

Le réseau LOIRESDIAB fête son 5^e anniversaire

Le réseau LOIRESDIAB vient de souffler ses bougies d'anniversaire. Cela fait 5 ans qu'il a été créé. Actuellement, nous avons plus de 1.200 adhérents avec une file active de plus de 700 patients. Nous avons jugé utile de rappeler à l'ensemble du personnel du CHAM notre rôle, les actions réalisées.

Dans un premier temps, un rappel de **la composition de l'équipe**. En effet, cette dernière s'est étoffée au fil du temps. Elle comprend :

- une infirmière coordinatrice,
Mme GILET Catherine
 - une infirmière d'éducation,
Mme BENIA Carole
 - une diététicienne,
Mlle BRUNAUD Marine
 - un aide-soignant,
M. MAREST Jacques
 - une secrétaire,
Mlle BEAUVALLET Sophie
- Sans oublier le président,
Dr Fabrice LAGARDE.



Photo réalisée lors d'un week-end de marche le long du canal d'Orléans.

Les objectifs du réseau sont :

- ▶ d'améliorer la prise en charge des patients diabétiques en développant l'éducation thérapeutique et en coordonnant leur parcours de soins.
- ▶ De former les professionnels de santé soit lors de soirées organisées par le réseau ou à la demande des cadres au sein des services de soins ou d'établissements extérieurs (HAD, maison de retraite...).

Le parcours du patient :

Les personnes prises en charge par le réseau doivent signer une chartre d'adhésion (gratuite). Elles peuvent bénéficier d'entretiens individuels avec une infirmière d'éducation, une diététicienne et également de séances de prévention des plaies des pieds avec l'aide-soignant. Des ateliers thérapeutiques sont également organisés soit de façon hebdomadaire pour les généralités sur le diabète, les soins des pieds et l'équilibre alimentaire, soit ponctuellement sur des thèmes variés comme les problèmes sexuels chez le diabétique, les hypoglycémies, comment lire un bilan sanguin... Le médecin traitant et/ou le diabétologue sont informés par courrier du parcours de leur patient.

Les interventions dans les services : nous pouvons intervenir pour tout patient désirant adhérer au réseau et ainsi mettre en place un suivi après l'hospitalisation ; les IDE du service conservant leur rôle éducatif. Nous travaillons en étroite collaboration avec le service de pédiatrie où des rencontres avec les parents ont lieu.

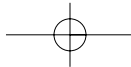
Les autres actions :

Le réseau se diversifie. Il a participé à une étude de coaching téléphonique visant à améliorer l'équilibre du diabète et le poids des patients. L'année dernière, il a mis en place un programme de reprise de l'activité physique chez les diabétiques de type 2. Nous réalisons un programme d'éducation nutritionnelle dans 2 classes primaires de Montargis. Des ateliers et des formations ont lieu dans les hôpitaux du département (Sully-sur Loire, Gien, Beaune la Rolande...) des expositions sont réalisées régulièrement, exemple forum à la salle des fêtes de Montargis, parcs et jardins ... Actuellement, nous travaillons sur des expositions itinérantes dans les cantons de l'est du Loiret.

Nous venons de recevoir l'accord pour le renouvellement de notre financement pour 5 ans. Nous serons là pour souffler les bougies de notre dixième anniversaire.

Nos locaux se trouvent au niveau du 1er étage du SSR. Vous pouvez nous contacter à tout moment au poste 3821 (secrétariat) ou 3822 (IDE coordinatrice).

Mme Catherine GILET, Infirmière Coordinatrice



Le CHAM et le Plan Hôpital 2012 du secteur Personnes Agées

Le nom de notre établissement figure dans la liste des hôpitaux dont l'État, dans le cadre du plan Hôpital 2012, a décidé d'accompagner financièrement l'exécution des projets immobiliers. D'ici un an, débiteront ainsi les travaux de construction d'un bâtiment en face du service des urgences. Il sera relié par une galerie à l'actuel Hôpital, au niveau des consultations externes. Il comportera 3 niveaux :

1. Des locaux logistiques au niveau inférieur,
2. Un service de médecine gériatrique au niveau intermédiaire,
3. L'administration au niveau supérieur.

Le service de médecine gériatrique comportera 25 lits d'hospitalisation complète, 3 lits d'hospitalisation de semaine, et 2 lits d'hospitalisation de jour.

L'Administration libérera les locaux qu'elle occupe actuellement dans l'Hôpital afin de permettre l'extension des consultations externes et le développement des unités d'explorations fonctionnelles. Le coût de l'ouvrage est estimé à 13 millions d'euros.

André POULCALLEC, Directeur



**Laure
Nguyen,
nouvelle
Directrice
du secteur
Personnes
Agées**

Arrivée à Montargis en tout début d'année, Laure Nguyen assure la direction des Etablissements pour personnes âgées relevant du CHAM : Les Chemins fleuris, Le Fil de l'eau, La Clairière et Soleil d'automne.

C'est donc sous sa responsabilité que se profile le futur agenda du secteur, marqué notamment par la négociation et la signature de la nouvelle convention tripartite 2010-2015 pour les quatre structures, l'ouverture du Centre d'accueil de jour pour patients Alzheimer, ainsi que le déménagement des résidents de Châlette-sur-loing vers le nouvel EHPAD de 180 lits sur le site d'Amilly.

Diplômée de l'Institut d'Etudes politiques d'Aix-en-Provence et de l'Ecole de Hautes Etudes en Santé publique de Rennes, c'est avec intérêt et enthousiasme qu'elle a intégré l'équipe de direction du CHAM et rejoint le personnel des quatre structures d'hébergement du secteur Personnes âgées.

La démarche RABC ou la maîtrise des risques en Blanchisserie

Les fonctions logistiques représentent aujourd'hui dans les hôpitaux des activités stratégiques à terme, en matière de qualité hôtelière d'une part, et d'enjeux financiers d'autre part. La recherche d'une qualité optimale à travers la gestion du linge s'inscrit dans cette nouvelle dynamique.

La méthode RABC¹ répond à cet objectif et peut être considérée comme une démarche de certification de la fonction blanchisserie dans la mesure où celle-ci s'attache à prendre en compte différents paramètres pour assurer une qualité optimale de traitement du linge.

Une société de conseil, la SCOFB², accompagne aujourd'hui le CHAM dans la formation des personnels aux principes de la démarche RABC et à la maîtrise des zones à risques dans le processus de traitement du linge depuis l'étape de ramassage jusqu'à la phase de transport du linge à l'extérieur en passant par les obligations de maintenance des installations.

Depuis le 12 décembre 2008, l'ensemble du personnel de blanchisserie a été formé à la méthode RABC. En février, mai et septembre 2009, 3 interventions sur 2 jours consécutifs sont organisées pour le groupe de travail chargé d'animer, suivre et mettre en œuvre les procédures de maîtrise des principes RABC. Ceux-ci se déclinent par secteur géographique (zone sale, zone propre, expédition) auquel est associé un processus de traitement du linge (ramassage, pesée, tri, lavage, tablage, séchage, pliage, repassage, finition, distribution et transport) et ce pour chaque catégorie d'articles textiles.

Les protocoles retenus intégreront des prélèvements périodiques à effectuer pour contrôler et corriger si nécessaire le degré de qualité de la prestation blanchisserie qui sera dès lors mieux suivie. A noter que la direction des soins, l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène et le service qualité sont associés à l'accompagnement de la démarche.

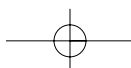
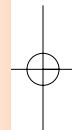
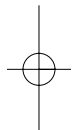
Après la procédure de certification de l'établissement, la démarche HACCP en restauration et celle du GBEA³ au laboratoire, l'initialisation en 2009 de la méthode RABC constitue l'étape la plus récente de développement d'une démarche qualité totale au sein de notre établissement.

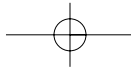
Francisco MORENO, Directeur adjoint

¹Risk Analysis and Biocontamination Control

²Société de Conseil d'Organisation et de Formation en Blanchisserie

³Guide de Bonne Exécution des Analyses de biologie médicale





Une fusion réussie : vers un Service Aux Patients unifié

« LES HOMMES AGISSENT TOUJOURS EN VUE D'UNE FIN, C'EST A DIRE EN VUE DE L'UTILE QU'ILS DESIRENT »

Spinoza.

C'est un fait admis définitivement, le Législateur a souhaité placer les Etablissements de Santé dans une situation comparable aux sociétés commerciales. La mise en place de la T2A et de l'EPRD font que c'est le niveau de recettes que l'établissement réalise qui détermine ses dépenses...

Une fois fait ce constat, pourquoi ne pas organiser nos structures d'accueil et de facturation sur le modèle d'entreprise commerciale privée recevant du public ?

J'ai parlé de *marketing* ! Moi... ?

Nos patients : des usagers ou des clients ?

En fait, notre "patient" est toujours un usager du service public mais la notion de "*client*" ne peut être ignorée dans la mesure où cette notion a pour corollaire la satisfaction du *client*, nos patients doivent être au centre de notre organisation.

L'accueil ne se justifie pas par rapport à lui-même mais bien comme une étape transitoire vers une autre étape... L'accueil contribue à diffuser une *image* positive de l'établissement et cette image rend le passage dans l'établissement moins angoissant.

Je n'irais pas jusqu'à écrire qu'il faut lui donner envie de revenir mais plus il parlera positivement de notre établissement meilleure sera notre *image* dans notre zone de *chalandise*...

L'accueil doit permettre d'informer, de rassurer, de guider l'usager mais aussi de le mettre en confiance, de confirmer ses droits... Le confort de nos patients est bien au cœur de notre préoccupation. Si nous mutualisons nos efforts d'accueil nous diminuerons le temps d'attente inconfortable avant enregistrement. **Voilà pourquoi nous développons un "Espace accueil usagers/clients" unique où les agents prendront en charge aussi bien les soins externes que les séjours. Cinq points d'accueil seront disponibles en un même lieu à l'entrée dans le hall central, pour gérer dans un même élan les consultations externes, et les admissions permettant ainsi fluidifier le flot des arrivants ou des sortants...**

Mais attention ! La constitution du dossier administratif reste un point primordial dans le processus. Après avoir assuré un accueil digne et professionnel à nos Usagers /Clients nous avons le devoir de faire en sorte qu'ils puissent être accueillis, demain dans les services de notre établissement, avec la même qualité de prestation qu'aujourd'hui. Il nous faut assurer la pérennité de nos finances et disposer d'une trésorerie suffisante...

Nous devons à ce titre, récupérer au plus vite les dépenses investies dans les soins à nos patients, par la mise en place d'un service de facturation où les principaux objectifs seront la **qualité de la facturation, l'exhaustivité des prestations facturables, la rapidité et l'efficacité du recouvrement des créances**. Vous pourriez me dire à juste titre, que ceci est déjà le cas et que je n'invente rien... C'est exact mais en **fédérant et en concentrant nos forces, nous gagnons en temps, en exhaustivité, en réactivité et donc en efficacité.**

Cette fusion des services de régie et des admissions : Changement ou transformations ?

Non, ce n'est pas un changement qui est en train de s'opérer c'est véritablement une transformation. Une transformation qui reste attachée à l'idée de métamorphose, de changement d'une forme pour une autre.

On touche ici au métier des agents, à la façon dont ils le vivent, rien ne pouvait se faire sans **l'engagement individuel et collectif des intéressés** à chaque étape du processus. Ainsi, l'ensemble de l'équipe a su s'investir vers de nouveaux objectifs en acceptant de se remettre en cause, comprenant les enjeux qui attendent notre établissement sur les politiques tarifaires à venir.

Il y a une totale **polyvalence "Régie-Admission"** concrétisée dans les faits par le **déport d'agents "admissionnistes" vers les guichets "Régie" et une assistance journalière au travail d'enregistrement des tâches administratives des "Urgences", les agents de la "régie" faisant à leur tour des incursions aux admissions** pour apprendre et jouer pleinement de la polyvalence...

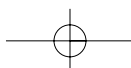
Une filière professionnelle "Accueil et facturation hospitalière" est née au CHAM, son nom : "Service Aux Patients". De nouveaux comportements s'installent, de nouvelles attitudes se développent, de nouveaux talents se révèlent.

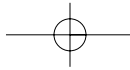
Nous attendons de pouvoir regrouper l'ensemble des guichets d'accueil sur le site unique comme indiqué ci-dessus, nous aurons alors réussi notre **métamorphose**, sans cris, sans larmes...

Christian JOREAU, Adjoint relations clientèle

Glossaire : T2A : Tarification A l'Activité

EPRD : Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses.



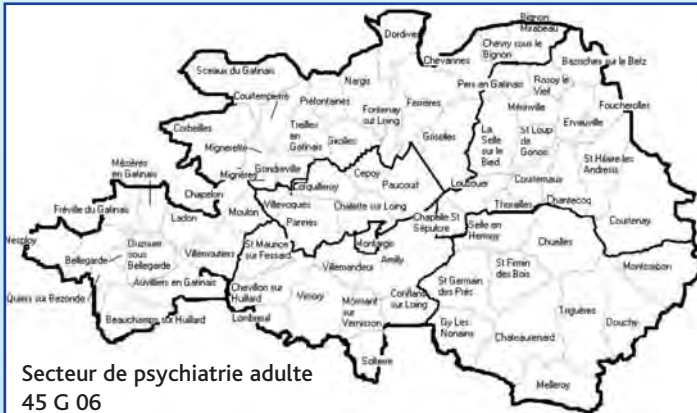


La psychiatrie générale au CHAM

Qu'est ce qu'un secteur de psychiatrie ?

Un secteur de psychiatrie adulte (ou générale), défini par l'article R3221 du code santé publique, constitue l'aire fonctionnelle d'intervention d'une équipe soignante dans le domaine de la santé mentale pour la population âgée de plus de 16 ans. On entend par aire fonctionnelle un bassin de vie géographique (environ 110.000 habitants actuellement).

Le secteur 45 G 06 (45 pour le département, G pour général et 06 pour le sixième secteur du Loiret) recouvre 7 cantons : Amilly, Bellegarde, Châlette-sur-loing, Château-Renard, Courtenay, Ferrières-en-Gâtinais, Montargis. (Cf. carte).



Ainsi, chaque établissement assurant le service public hospitalier auquel sont rattachés un ou plusieurs secteurs psychiatriques est responsable de la prise en charge des maladies mentales dans ce ou ces secteurs.

La prévention, le diagnostic et les soins prévus sont assurés notamment :

- Dans des services spécialisés comportant ou non des possibilités d'hospitalisation complète, d'hospitalisation de jour voire de nuit ;
- Au domicile des patients ;
- Dans les établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux où résident les patients ;
- Par des séjours thérapeutiques temporaires ;
- Par des actions d'information auprès de la population et des professionnels concernés.

Chaque secteur de psychiatrie générale ou infanto-juvénile est placé sous l'autorité d'un psychiatre hospitalier - chef de service assisté d'une équipe pluridisciplinaire. Le service de psychiatrie générale et le service de psychiatrie infanto-juvénile sont regroupés au sein du pôle de psychiatrie dont le chef de pôle est le Dr A. BERTRAND, le cadre supérieur de pôle C. GOIMBAULT et le cadre administratif S. PRESSOIR.

Le pôle a suivi en 2008 2.153 adultes et 1.250 enfants.

Les différentes unités du service de psychiatrie générale du CHAM

La prise en charge des patients doit être avant tout ambulatoire et au plus près du domicile des patients. C'est le rôle des CMP, pierre angulaire de notre travail.

Le CMP (Centre Médico-Psychologique) de Montargis et le CMP de Dordives sont composés d'une équipe pluridisciplinaire (médecins, IDE, psychologue et CESH). Ils ont pour mission de recevoir les patients relevant d'une pathologie psychiatrique nécessitant un suivi psychiatrique et/ou psychologique. Les IDE effectuent aussi des Visites à Domicile.

L'UAP (bât situé face à la blanchisserie) : l'Unité d'Accueil Psychothérapeutique a plusieurs missions. Elle est composée de médecins, d'IDE et de psychologues qui assurent la liaison au service des urgences et dans les services de MCO et effectuent aussi les premiers entretiens d'accueil et d'orientation, ainsi que des suivis si besoin.

Le CATT (Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel ; situé sur le site de l'ancien hôpital) accueille les patients relevant d'une pathologie psychiatrique chronique. Grâce à des médiations comme l'atelier dessin, cuisine, terre, jardin (etc...), l'équipe soignante accompagne le patient, l'aide à vivre avec sa pathologie et à la gérer autant que possible dans son quotidien. Elle organise aussi des séjours thérapeutiques qui permettent aux patients de sortir de leur quotidien et de vivre d'autres expériences.

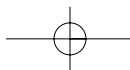
L'HDJP (Hôpital de Jour de Psychiatrie ; situé sur le site de l'ancien hôpital) vient d'ouvrir ses portes le 17 décembre 2008. Composé d'une équipe multidisciplinaire, il a pour mission d'accueillir les patients à la sortie de l'UHP qui nécessitent encore un étayage et une rééducation importante pour leur permettre de se réinsérer dans leur vie sociale et familiale.

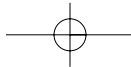
L'UHP (situé au 1^{er} étage du bâtiment de gérontologie) : l'Unité d'Hospitalisation Psychothérapeutique comporte 15 lits d'hospitalisation libre. Elle reçoit des patients relevant de pathologie psychiatrique aiguë. L'équipe soignante concourt à la prise en charge avec le médecin psychiatre et le médecin somaticien. Cette prise en charge est une prise en charge psychologique au travers des entretiens, des ateliers thérapeutiques dont le but est de réinsérer le patient au plus vite dans son quotidien, associée si besoin à une prise en charge somatique avec tous les soins techniques qu'elle nécessite.

Les projets de la psychiatrie générale (2009-2010)

- Une Equipe de Liaison de Soins en Addictologie (ELSA) se mettra en place courant Mars 2009. Ces missions seront précisées dans une prochaine note d'information.
- Un nouveau bâtiment de 55 lits devrait être opérationnel en fin d'année 2009. La première unité de 30 lits, devant ouvrir début 2010, accueillera aussi bien les patients en hospitalisation libre que des patients en hospitalisation sous contrainte ainsi que des adolescents.

Chantal GOIMBAULT, Cadre du Pôle de Psychiatrie





Responsable des services techniques : le management des savoirs-faire avant tout !!!

Le métier de responsable de la maintenance et des services techniques au CHAM revêt une importance toute particulière au regard des obligations de continuité du service public hospitalier.

En effet, la responsabilité d'entretenir le patrimoine et de garantir en permanence le bon fonctionnement des installations techniques, des machines, automates et autres équipements représente un défi quotidien pour les agents techniques et une mission essentielle pour l'encadrement technique hospitalier.

Si l'on se réfère au répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière, celui-ci précise que le responsable des services techniques a vocation à planifier, organiser et piloter les activités et moyens alloués en animant une équipe de professionnels, et en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations dans le respect des normes réglementaires, des coûts et des délais.

Plus concrètement, les missions d'un responsable des services techniques sont nombreuses et varient selon les établissements. Ainsi, certaines tâches sont réalisées directement par des services spécifiques comme les services sécurité, informatique ou biomédical.

A titre d'exemple au CHAM, les domaines d'intervention du responsable concernent essentiellement la gestion de l'approvisionnement des énergies d'une part (électricité, eau, gaz, fioul, fluides médicaux), la maintenance et l'exploitation des différents systèmes d'autre part (chauffage, traitement d'eau, recyclage de l'air au bloc, climatisation, groupes électrogènes, éclairage, lits médicaux, ascenseurs, matériels de blanchisserie et restauration, mobilier et petits équipements).

La réalité professionnelle montre que le niveau de formation attendu sur ce poste est Bac+2 /3 en maintenance. Ce degré de compétences correspond donc généralement à l'hôpital au statut de technicien supérieur hospitalier. Les spécificités du métier impliquent aussi une maîtrise de la Gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) et/ou de la Gestion technique centralisée (GTC).

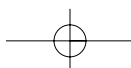


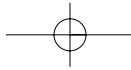
Depuis début 2009, cette fonction est assurée par M. Francis MARCOTTE. Il est titulaire d'un Baccalauréat professionnel en maintenance des systèmes mécaniques automatisés, et d'un Brevet de Technicien Supérieur en maintenance industrielle obtenu dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience (VAE).

Les tendances d'évolution du métier sont fortement marquées par le renforcement de la réglementation en matière de traçabilité dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité. Il s'agit enfin de maîtriser ses connaissances en achat public en matière de prestations de maintenance de plus en plus souvent externalisées.

On comprend aisément pourquoi être responsable des services techniques implique avant tout le management des savoirs-faire dont dispose notre établissement pour les mettre au service des missions de l'ensemble de la communauté hospitalière.

Francisco MORENO, Directeur adjoint





Logo du CHAM

Les hôpitaux et les collectivités d'une manière générale, qu'elles soient publiques ou privées, s'identifient au travers d'un logo. Celui-ci a pour ambition de véhiculer l'image que l'établissement veut se donner de lui-même ; c'est aussi un moyen de reconnaissance à l'extérieur. Un logo est enfin porteur des valeurs des hommes et des femmes qui font vivre cet établissement au quotidien. Parfois également, il se veut le symbole du ou des projets qu'il poursuit.

Actuellement, le CHAM dispose de nombreux logos (représentation graphique de l'Établissement, en noir et blanc et en couleur, appellation déclinée en gras, acronyme,...) ; par conséquent il n'en dispose d'aucun !! la charte graphique, dont fait partie le logo, marque du sceau de l'Établissement l'ensemble de ses écrits, supports informatisés ou autres badges... Il serait bien que son site internet et son journal, comme ses courriers, soient repérés par un seul et même logo.

Une démarche a été entreprise dans ce sens. Elle a consisté à interroger un panel représentatif des différentes familles de métiers de l'Hôpital et de nos structures annexes. Dans le cadre de son cursus universitaire, un étudiant en arts graphiques a proposé à l'Administration du CHAM de produire plusieurs logos. Il en présentera plusieurs, tous réalisés à partir des commentaires faits lors des échanges avec les groupes de travail. In fine, l'ensemble des agents du CHAM sera convié à faire un choix entre 3 ou 4 logos possibles.

André POULCALLEC, Directeur
Marie-France BENMALEK, Assistante de Direction

La V2, c'est fini !

Autrement dit, il s'agit de la visite de certification qui fait suite à la procédure d'accréditation (V1) entamée il y a 4 ans au CHAM.

6 experts visiteurs ont investi l'établissement pendant 6 jours entre le 23 février et le 2 mars 2009.

La Direction adresse ses remerciements à l'ensemble du personnel pour sa mobilisation liée à la préparation de cette visite mais également pour le bon accueil qui leur a été réservé.

Le rapport des experts visiteurs nous sera communiqué sous quelques semaines. Un Flash Info spécifique vous sera adressé à ce moment-là.

Valérie DELANDE, Assistante de Direction

Les clowns se sont invités au CHAM à l'approche de Noël

Dans le cadre d'une programmation de spectacles à l'initiative de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing la compagnie du Bout du nez est intervenue, pour notre établissement, en Pédiatrie, SSR ainsi qu'à la maison de retraite La Clairière. D'autres établissements ont par ailleurs bénéficié de cette prestation gratuite comme le CAT, l'IME, Imanis, le GEM, la Croix Rouge...

Le but de cette semaine de divertissement visait à aller à la rencontre des publics empêchés. La compagnie du Bout du nez se produit dans un style de spectacle vivant et contemporain. Leurs prestations ont été mûrement réfléchies et adaptées en fonction du public concerné. Ainsi, par exemple, pour la Pédiatrie l'improvisation a été privilégiée mais quel que soit le service visité le maître mot faisait référence à l'amélioration de la qualité de la vie de la personne en institution.

Un livre d'or a été complété. Au vu des commentaires, tous, petits ou plus âgés, ont passé un agréable moment et ont retrouvé le sourire. Une belle initiative à l'approche des fêtes de fin d'année.

Valérie DELANDE, Assistante de Direction

